



Accident de vélo sur piste cyclable causé par un enfant mineur

Par **chriska67**, le **15/05/2017** à **16:06**

Bonjour,

Je ne sais si je suis sur le bon forum.

Je suis victime d'un accident de vélo sur une piste cyclable causé par un enfant mineur.

Cet enfant se trouvant en trottinette dans le même sens que moi sur la piste cyclable sans surveillance de ses parents m'a soudainement barré la route au moment où je m'apprêtais à le doubler (tout le long de la piste cyclable je prévenais les piétons par ma sonnette de mon vélo) résultat perte de connaissance, 4 côtes et une vertèbre fracturées, luxation de l'accromio-claviculaire, le père de cet enfant au moment de l'accident m'a donné ses coordonnées. 2 semaines après l'accident plus de nouvelles de ce père malgré les maintes relances de mon assureur et ceci jusqu'au mois d'avril de cette année 2017 où là il a dénié répondre disant qu'il n'avait pas déclaré l'accident, que j'allais trop vite... je pense être dans mes droits de demander réparations du préjudice subi ?

Par **Visiteur**, le **15/05/2017** à **18:48**

Bonjour,

L'assurance responsabilité civile des parents peut jouer dans ce cas là.

Si vous avez une défense-recours, contactez la ou adressez vous au Département recours contre tiers de la Caisse primaire d'Assurance Maladie .